Seeberger

Seeberger GmbH
Seeberger Professional GmbH
Seeberger Genusswelt GmbH

Code de conduite

Code de conduite à l'intention des collaboratrices et collaborateurs de Seeberger



Avant-propos de la direction

Chères collaboratrices, chers collaborateurs,

Riches de plus de 180 ans de tradition, nous sommes aujourd'hui une organisation moderne tournée vers l'avenir. Nous avons évolué jusqu'à devenir l'une des entreprises moyennes les plus prospères de la région et la marque Seeberger, qui réunit nos produits et nos services, est connue en Allemagne et bien au-delà. Le comportement digne de confiance que nous adoptons au quotidien avec nos clients, nos fournisseurs et nos collaborateurs, ainsi qu'avec nos consommateurs, y est pour beaucoup. Il se caractérise par l'honnêteté, le sens des responsabilités et le professionnalisme. Cette attitude a renforcé la confiance des clients dans notre marque et la confiance des collaborateurs dans l'entreprise Seeberger en sa qualité d'employeur. Il existe à cela un fondement indispensable : la conformité. Tous les collaborateurs de Seeberger se conforment aux lois et aux dispositions légales. Nous y veillons en tant que direction et avons élaboré le présent Code de conduite dont nous supervisons également le respect.

Ce Code de conduite résume l'ensemble des valeurs et des principes qui se sont établis et enracinés au fil du temps chez Seeberger. Son but est de nous aider à renforcer notre marque et à développer nos valeurs. En vous engageant vous aussi à respecter ce code, vous contribuez à préserver la bonne réputation de notre entreprise et à la maintenir sur la voie du succès.

Prenez le temps de lire le Code de conduite avec attention. Servez-vous en comme auxiliaire dans votre travail quotidien chez Seeberger.

Bien à vous,

La direction



Clemens Keller
Associé gérant

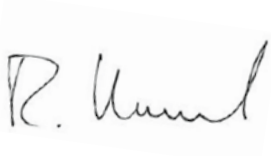

Ralph Beranek
Gérant de Seeberger

Sommaire

Avant-propos de la direction 2

Pourquoi nous faut-il un Code de conduite ? 4

Nos valeurs d'entreprise 4

Comment nous interagissons et travaillons ensemble 5

Culture de communication et de management 5
Égalité de traitement et diversité 5
Santé et sécurité de nos collaborateurs 6
Sécurité des produits et qualité des services 6

Comment nous gérons nos affaires 7

Comportement conforme à la loi 7
Concurrence loyale 7
Lutte contre la corruption 7
Prévention des conflits d'intérêts 8
Relations loyales avec les partenaires commerciaux 8
Transparence et exactitude 8

Comment nous protégeons les informations confidentielles et les actifs de l'entreprise 9

Confidentialité des informations commerciales et des secrets d'entreprise 9
Sécurité informatique 9
Protection des biens de l'entreprise 9
Protection des données 9
Usage des médias et des réseaux sociaux 10

Ce que le développement durable signifie pour nous 10

Que faisons-nous en cas d'infraction ? 12

Nous vous aidons en cas de questionnements et d'incertitudes – nos points de contact 12

Pourquoi nous faut-il un Code de conduite ?

Il arrive de temps à autre que nous soyons confrontés à des situations dont nous ne pouvons pas savoir immédiatement si elles induisent des actions appropriées ou non. Nous avons donc résumé dans ce document, sous forme de guide, les principaux thèmes concernés. Ce Code de conduite constitue ainsi le fondement des principes éthiques de Seeberger et la base de notre action animée par nos valeurs et notre souci d'intégrité.

Chaque domaine est en outre régi par des règlements, des directives et des lois. Nous avons toujours respecté des normes éthiques élevées dans le quotidien de notre entreprise. Là où n'existe ni directive ni règle de conduite spécifique, nous nous fions à notre bon sens. Ce code peut alors servir de boussole en ce qu'il nous indique ce qui est important pour nous et pour quelles raisons.

Le Code de conduite doit être respecté par chaque collaborateur de Seeberger. Les cadres jouent à cet égard un rôle d'exemple vis-à-vis de leurs collaborateurs. Ils doivent également rappeler expressément et régulièrement la nécessité de respecter le Code de conduite et sont les interlocuteurs du personnel pour toute question et remarque.

Nos valeurs d'entreprise



1. Conscience de la qualité

De la culture de nos matières premières à leur transformation en passant par leur transport, nous nous efforçons de ne mettre dans notre panier que les meilleurs produits. La qualité particulière de Seeberger nous emplit de fierté, elle nous motive et fait notre différence. C'est pourquoi nous travaillons tous les jours à mettre en œuvre nos exigences de qualité de manière systématique et selon les critères les plus stricts.



2. Responsabilité

Nous assumons la responsabilité de la culture durable et des conditions de vie et de travail des personnes vivant dans les pays d'origine de nos produits naturels, de l'utilisation économe des ressources, du bien-être de nos collaborateurs et de notre région.



3. Estime et reconnaissance

L'estime et la reconnaissance sont le fondement de notre vivre ensemble et la recette de notre succès : nous nous rencontrons sur un pied d'égalité et pouvons compter les uns sur les autres. Nous considérons que l'engagement et le savoir de chacun sont décisifs et abordons tout le monde avec tolérance et ouverture d'esprit, respect, équité et confiance.



4. Dynamisme

Nous faisons face à nos tâches avec dynamisme et des idées neuves. Nous allons de l'avant et envisageons l'avenir avec optimisme, guidés en cela par nos racines et nos valeurs. Nous sommes et nous recherchons des personnes curieuses qui osent remettre en question les structures existantes.

Comment nous interagissons et travaillons ensemble

Culture de communication et de management

Ouverture et coopération

Les marchés évoluent, les exigences des clients augmentent, le monde devient plus coloré et plus diversifié : nous relevons ces défis. Nous sommes ouverts aux nouveautés et les acceptons. Nous réfléchissons sur nous-mêmes, contrôlons nos actions et progressons. Pour nous, des relations d'égal à égal dans un esprit de coopération et de partenariat sont essentielles. Même dans les situations critiques, nous nous traitons avec respect et estime.

Informer et communiquer

Nous avons une communication claire et évitons les malentendus. Nous prenons le temps de discuter et sommes ouverts au dialogue. Nous encourageons un feedback rapide, équitable et constructif, que chacun puisse parfaitement comprendre. Chacun d'entre nous connaît ses propres points forts, mais nous abordons aussi ouvertement les points faibles. Chez nous, les cadres sont des partenaires de confiance qui permettent à leurs collaborateurs de bien maîtriser les tâches au sein de l'entreprise et qui les impliquent dans les décisions.

Responsabilité personnelle

Nous prenons tous des décisions que nous assumons pleinement. Pour ce faire, nous nous appuyons sur des critères clairs que nous pouvons expliquer à tout moment. Nous voyons plus loin que notre propre département et prenons des décisions de manière à ce qu'elles aient un impact positif sur l'ensemble de l'entreprise.

En tant qu'entreprise, nous accordons une grande confiance à nos collaborateurs. En contrepartie, nous attendons de chacun et de chacune qu'il ou elle prenne ses responsabilités. Cela s'applique aussi bien aux décisions prises dans le cadre du travail quotidien qu'au respect du règlement de l'entreprise (pauses et horaires de travail, par exemple).

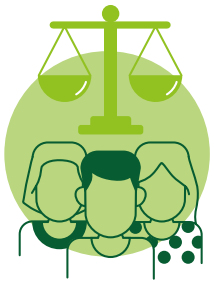

Chacun d'entre nous doit pouvoir concilier ses exigences et objectifs personnels avec sa vie professionnelle. En tant qu'employeur, notre objectif est de trouver des solutions viables à long terme pour toutes les personnes concernées. Nous préservons ainsi la qualité de vie des collaborateurs et la performance au sein de l'entreprise.

Égalité de traitement et diversité

Chaque collaboratrice et chaque collaborateur fait partie de la famille Seeberger et contribue à notre succès. C'est pourquoi nous tous attendons et encourageons des relations respectueuses et sans préjugés. En qualité d'entreprise opérant au niveau international, nous profitons de la diversité culturelle de notre personnel. Cette diversité nous permet d'être innovants et créatifs. Le fair-play dans nos relations est une évidence pour nous tous. Il en va de même pour les relations avec les partenaires commerciaux. Personne ne doit être discriminé en raison de son origine, de son ethnie, de son sexe, de sa religion, de ses convictions, de son handicap, de son âge ou de son identité sexuelle. Nous condamnons toute forme de harcèlement sexuel, verbal ou physique. Le harcèlement et l'intimidation ne sont pas tolérés.



Dans votre environnement de travail, on parle de manière péjorative de personnes en raison de leur nationalité, de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou de la couleur de leur peau ? Abordez directement ce comportement discriminatoire auprès de ses auteurs ou adressez-vous à votre supérieur(e), au service du personnel ou le cas échéant au comité d'entreprise. Notre système de signalement est également à votre disposition. Vous en trouverez les données d'accès dans les points de contact à la fin du document.

Nous nous engageons en faveur de l'égalité de traitement de tous les collaborateurs. Chacun et chacune a la possibilité de se développer. Grâce à des programmes de formation continue adaptés, nous encourageons les qualités spécifiques de chacun, l'initiative personnelle et la responsabilité individuelle.



Santé et sécurité de nos collaborateurs

Chez Seeberger, nous attachons une grande importance à la santé et au bien-être de nos collaborateurs. Nous créons un environnement de travail sûr et sain afin d'éviter les accidents du travail, les maladies et autres dangers. Les règles relatives à la protection du travail et de la santé doivent impérativement être respectées. Dans ce but, nous formons régulièrement nos collaborateurs à la protection de la santé et du travail, afin d'anticiper les risques pour l'homme et l'environnement.

Sécurité des produits et qualité des services

Nous apprécions les relations sur le long terme avec les fournisseurs, qui nous permettent de faire évoluer ces derniers selon nos attentes en matière de qualité. Nous offrons aux clients et aux utilisateurs finaux le meilleur service possible ainsi que des conseils personnalisés et nous préoccupons de leurs besoins.

Grâce à notre système de gestion de la qualité certifié et au respect des standards d'hygiène les plus stricts, nous garantissons une sécurité maximale de nos produits alimentaires et de nos services. Chaque collaborateur est responsable de ce que l'ensemble des procédures relatives à nos standards de qualité et de sécurité soient correctement appliquées et respectées.

Vous avez une idée concrète pour d'autres optimisations et encore davantage de sécurité au poste de travail ? Nous avons pour cela notre Atelier d'idées Seeberger – nous attendons vos initiatives avec impatience ! Écrivez à : siw@seeberger.de





Comment nous gérons nos affaires

Comportement conforme à la loi

Notre compétitivité dépend en grande partie du respect de toutes les lois et autres dispositions administratives et judiciaires dans le cadre de nos décisions et actions commerciales, en Allemagne et à l'étranger. En cas de violation de la loi, nous sommes passibles de sanctions et risquons une dégradation de notre image, en tant qu'entreprise comme en tant qu'individus.

Concurrence loyale

Nous nous engageons à agir honnêtement et dans le respect des règles dans nos activités quotidiennes. Nous revendiquons une concurrence loyale et respectons les dispositions et accords en vigueur. Les accords et les pratiques concertées entre entreprises susceptibles de restreindre la concurrence sont pour nous des tabous. Cela vaut à l'égard de nos concurrents, mais aussi de nos clients et de nos fournisseurs.
Nous sommes tenus de respecter le droit national et international de la concurrence.

Les actions suivantes notamment sont prohibées :

- Accords ou échanges d'informations avec les concurrents sur des sujets liés à la concurrence, tels que répartition des territoires, des clients ou des marchés, ententes sur les prix, conditions de production.
- Accords ou échanges d'informations avec des clients sur des sujets tels que prix imposés, concertations sur des prix fixes ou minimums, utilisation abusive de prix recommandés.

Afin de garantir le respect du droit de la concurrence, Seeberger met en œuvre un système de gestion de la conformité en matière de droit de la concurrence (CMS). Les principes, les responsabilités, les processus ainsi que les mesures comportementales et de contrôle sont définis dans la description générale du CMS et dans les directives qui y sont mentionnées. Les obligations en matière de comportement, d'autorisation et de documentation qui y sont stipulées s'imposent à l'ensemble des collaborateurs.



Un partenaire commercial propose une stratégie dont vous n'êtes pas sûr qu'elle soit conforme aux règles de la concurrence loyale ? Dans ce cas et dans d'autres cas similaires, adressez-vous immédiatement à l'un des points de contact – voir page 12.

Lutte contre la corruption

Aucune forme de corruption n'est acceptée ni tolérée. Nous n'accordons ni n'acceptons aucun avantage dans le but de renforcer notre position dominante pour notre bénéfice personnel. Il est interdit aux collaborateurs d'accorder des prestations à des partenaires d'affaires, à des particuliers ou à des institutions publiques dans le but d'obtenir des avantages commerciaux, tout comme d'accepter des prestations de tiers dans le but d'obtenir des faveurs ou un traitement préférentiel. Il leur est également interdit d'abuser de leurs responsabilités professionnelles pour leur propre bénéfice ou celui de tiers.

Une prudence particulière s'impose dans les situations suivantes :

- Cadeaux, invitations à des repas ou à un événement, honoraires ou commissions.
- Paiements en espèces et flux financiers qui ne sont pas clairement documentés.
- Demande de garder secrètes des relations d'affaires ou des conversations.
- Contrats qui ne respectent pas les dispositions relatives à l'obtention ou à l'octroi d'avantages.

Vous avez des incertitudes en ce qui concerne des cadeaux ou des événements auxquels vous êtes invité(e) en tant que collaborateur ou collaboratrice ? Renseignez-vous sur le comportement adéquat. Vos points de contact sont énumérés à la page 12.

Prévention des conflits d'intérêts

Les décisions que nous prenons au nom de Seeberger doivent être objectives et impartiales. Pour nous, il est important de nous assurer que les collaborateurs ne se retrouvent pas dans des situations où des conflits potentiels pourraient survenir entre des intérêts personnels, des liens familiaux ou des relations individuelles et les intérêts de l'entreprise. Cela inclut, entre autres, les relations d'affaires avec des proches ou les activités qui entrent en concurrence avec les fonctions exercées chez Seeberger. Les collaborateurs sont tenus de signaler les conflits d'intérêts potentiels, sans indication de source identifiable, directement à leurs supérieurs ou à l'organisation du système de gestion de la conformité (contact à la page 12), et de rechercher des solutions appropriées avec ces interlocuteurs.

La prudence est également de mise dans ces situations :

- Passation de commandes à des connaissances ou à des membres de la famille.
- Décisions sur les conditions/prix avec des amis ou des membres de la famille travaillant chez des partenaires commerciaux de Seeberger.
- Décisions concernant le personnel impliquant des connaissances ou des membres de la famille.

Vous exercez une activité annexe ? Vous avez besoin de notre accord écrit en tant qu'employeur. De même, si vous détenez une participation de plus de 10 % dans une autre entreprise, vous devez obtenir notre accord écrit.

Relations loyales avec les partenaires commerciaux

Nos liens commerciaux avec les fournisseurs comme avec les clients sont caractérisés par la sécurité et la confiance, nées d'une collaboration de longue date et de relations loyales.

Pour nous, cela signifie ceci :

- Nous faisons toujours preuve d'intégrité et de professionnalisme envers nos partenaires commerciaux et entretenons avec eux des relations loyales et respectueuses.
- Nous choisissons toujours nos partenaires commerciaux sur la base de comparaisons objectives de leurs prestations portant sur la qualité de leurs produits et services et sur leurs prix.
- Nous sommes honnêtes avec nos clients et nos consommateurs.
- Nous entretenons des relations basées sur l'estime et le respect dans l'entreprise et à l'extérieur.

Transparence et exactitude

Seeberger s'engage à fournir des rapports véridiques et complets. Les principes comptables et d'établissement du bilan applicables doivent être respectés. Les saisies de données et autres enregistrements doivent être effectués de manière complète, correcte, en temps voulu et en conformité avec le système. Les erreurs et les contradictions doivent être corrigées.

Nous appliquons systématiquement le principe du double contrôle en faisant vérifier les décisions importantes par des collègues et, le cas échéant, par des supérieurs hiérarchiques. Cela nous permet d'éviter les erreurs et d'accomplir nos tâches avec soin.

Comment nous protégeons les informations confidentielles et les actifs de l'entreprise

Confidentialité des informations commerciales et des secrets d'entreprise

Les secrets d'entreprise et les informations sensibles ne doivent pas être divulgués à l'extérieur. Les collaborateurs sont tenus de traiter ces secrets d'entreprise et informations commerciales de manière confidentielle, pendant la durée du contrat de travail et après la fin de celui-ci. Cela comprend la transmission à des tiers (y compris connaissances, amis ou membres de la famille). Nous protégeons avec le même soin les secrets industriels et commerciaux de nos partenaires commerciaux qu'ils nous confient dans le cadre de leur collaboration.

Par secrets industriels et commerciaux, nous entendons tous les faits, circonstances et processus relatifs à Seeberger qui sont considérés comme devant être tenus secrets vis-à-vis des concurrents et du public, ou dont on peut supposer qu'ils doivent l'être même s'ils ne sont pas expressément qualifiés de « secrets ».

Sécurité informatique

Les entreprises sont de plus en plus la cible de cyberattaques et d'autres menaces pesant sur la sécurité de l'information. Ces attaques se produisent souvent par le téléchargement inaperçu de logiciels malveillants, par exemple lors de la consultation de sites web ou de l'ouverture de pièces jointes et de liens contenus dans des e-mails. Une protection insuffisante des identifiants et des mots de passe peut également permettre un accès non autorisé à nos systèmes informatiques.

La sécurité de l'information est donc une responsabilité partagée par l'ensemble des collaborateurs, et non pas uniquement par le service informatique. Chaque collaboratrice et chaque collaborateur contribue, par un comportement responsable, à protéger les informations, les systèmes et les données contre la perte, l'utilisation abusive, la manipulation ou l'accès non autorisé.

Nous nous engageons à protéger la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations. À cette fin, nous respectons nos exigences et directives en matière de sécurité de l'information et développons en permanence nos mesures de sécurité. Les exigences de sécurité, les directives et les obligations de formation applicables à cet égard doivent être respectées par tous les collaborateurs.

Protection des biens de l'entreprise

Seeberger accorde une large confiance à ses employés. Tous les collaborateurs utilisent les outils de travail, les installations, les appareils et autres biens de l'entreprise avec soin et uniquement dans le cadre de leur activité professionnelle, et ont le devoir de les protéger contre les dommages, la perte, le vol ou les usages abusifs.
Nous comptons également sur nos collaborateurs pour lutter contre le gaspillage. La consommation inutile de ressources de l'entreprise telles que le temps, l'énergie, l'eau ou les moyens de production entraîne des coûts supplémentaires pour l'entreprise et nuit à notre environnement. Nous utilisons les ressources avec parcimonie et de manière responsable. Avant de faire de nouvelles acquisitions, nous évaluons si elles sont vraiment nécessaires.

Protection des données

La confiance que nous nous témoignons réciproquement et que nos partenaires commerciaux placent en nous constitue pour nous le fondement de relations sur le long terme. Nous nous engageons à protéger les données à caractère personnel de chacun et à les traiter de manière responsable et avec soin. Toute divulgation ou utilisation abusive constitue une violation de la loi sur la protection des données.

Que sont les données à caractère personnel ?
Ce sont des données qui exigent une protection particulière. Il s'agit de toutes les données qui peuvent être attribuées à une personne déterminée :

- Données personnelles générales telles que le nom, la date de naissance et l'âge, le lieu de naissance, l'adresse, etc.
- Numéros d'identification tels que le numéro de sécurité sociale, le numéro d'identification fiscale, etc.
- Données bancaires
- Données en ligne telles que l'adresse IP, les données de localisation, etc.
- Caractéristiques physiques telles que le sexe, la couleur de la peau, des cheveux et des yeux, etc.
- Attributs de propriété comme le numéro d'immatriculation du véhicule, les données d'immatriculation, etc.
- Données clients telles que commandes, données d'adresse, données de compte, etc.

Des questions sur la protection des données ?
Adressez-vous à datenschutz@seeberger.de



Usage des médias et des réseaux sociaux

Nous apprécions le fait que vous soyez actifs sur les réseaux sociaux, que vous y montriez votre expertise et que vous soyez interconnectés. Toutefois, l'utilisation des réseaux sociaux comporte également des risques et des pièges. Soyez toujours conscient du fait que vous êtes responsable de ce que vous faites sur les réseaux sociaux.

Respectez les règles de base :

- Pas de déclarations ou de commentaires insultants, diffamatoires ou dénigrants à l'égard de vos supérieurs ou de vos collègues.
- Pas de commentaires négatifs ni de manque de respect à l'égard de partenaires, de concurrents ou de clients (potentiels).
- Protection systématique de toutes les données à caractère personnel.
- Pas de publication d'informations confidentielles ou de secrets commerciaux.
- Indiquez clairement que vous vous exprimez avec votre opinion personnelle et non en tant que voix officielle de Seeberger. Les prises de position officielles proviennent de notre porte-parole et des collaborateurs qui ont été mandatés à cet effet.

Vous avez découvert en ligne ou ailleurs une contribution (ou un message) dont vous craignez qu'elle puisse dégénérer en crise ou susciter des avis négatifs sur Seeberger ? Veuillez nous informer immédiatement – les interlocuteurs sont cités à la page 12.



Ce que le développement durable signifie pour nous

Le devoir de durabilité est fermement enraciné dans les valeurs de notre entreprise. Pour nous, agir de manière durable signifie organiser nos environnements commerciaux et professionnels de manière à ce que les générations futures aient également une base saine pour vivre et travailler.

Le respect des droits de l'homme et des normes sociales fondamentales est indispensable à une coexistence humaine équitable. Il se réfère notamment à la Déclaration universelle des droits de l'homme, aux normes sociales et du travail de l'Organisation internationale du travail (OIT) et aux principes du Pacte mondial des Nations unies. Les conditions de travail qui enfreignent ces droits et ces normes sont en contradiction avec nos principes. Nous nous sommes engagés à gérer nos activités selon ces règles et attendons de nos partenaires commerciaux et de nos fournisseurs qu'ils les respectent également. De même, chaque collaborateur est responsable, dans sa sphère de compétence et d'influence, de veiller à ce que les droits de l'homme et les normes sociales fondamentales ne soient pas violés.

Nous prenons très au sérieux notre responsabilité en matière de protection de la nature en réduisant les effets nocifs sur l'environnement dans notre entreprise et en utilisant les ressources de manière ciblée et économe. Nous travaillons en permanence à l'amélioration de l'efficacité énergétique des processus et à la recherche de nouvelles solutions. Il est de la responsabilité de chacun et de chacune d'entre nous d'agir dans le respect de l'environnement.

Dans le cadre de notre stratégie de durabilité, nous nous sommes posé la question suivante : sur quoi pouvons-nous, chez Seeberger, exercer une influence, et où avons-nous besoin d'agir concrètement ?

Nos quatre champs d'action sont les suivants :



Économie circulaire

L'idée : les matériaux et les produits sont réutilisés aussi longtemps que possible et sans perte de qualité. Dans une économie circulaire parfaite, il n'y a pas de déchets. L'un de nos axes prioritaires chez Seeberger consiste à faire évoluer nos films d'emballage vers des solutions mono-matériau afin d'améliorer les conditions nécessaires à un recyclage de haute qualité.

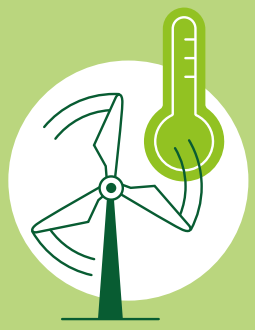

Protection du climat

Nos produits naturels sont cultivés dans des pays durement touchés par le changement climatique. La protection du climat fait donc partie intégrante de nos processus de travail quotidiens et de nos décisions stratégiques. Depuis 2013, nous établissons un bilan climatique et nous fixons des objectifs pour réduire nos émissions. Chaque collaborateur a sa part de responsabilité dans la protection de l'environnement et du climat et doit y contribuer.



Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement

Avant que nous puissions tenir un produit Seeberger entre nos mains, il parcourt un long chemin entre l'exploitation agricole et l'emballage Seeberger. Assumer nos responsabilités tout au long de notre chaîne d'approvisionnement est un élément essentiel de notre action. Nous misons sur la transparence et sur des relations équitables et partenariales avec les fournisseurs dans les pays d'origine de nos produits naturels.



Communauté

Nous sommes une entreprise familiale et une communauté forte. Pour nous, cela implique des relations humaines respectueuses et valorisantes. Ces dernières années, nous avons accueilli de nombreux nouveaux collègues : un véritable enrichissement ! La manière dont nous travaillons ensemble est un processus que nous façonnons de concert.

Nous consignons nos activités, objectifs, défis et succès en matière de durabilité dans nos rapports de durabilité. Par ailleurs, nous invitons tous nos collaborateurs à nous faire part de leurs idées et de leurs propositions d'amélioration en matière de durabilité chez Seeberger. Les suggestions peuvent être envoyées à tout moment à l'adresse nachhaltigkeit@seeberger.de.

Que faisons-nous en cas d'infraction ?

Une violation du Code de conduite, de nos règles complémentaires et des lois en vigueur peut avoir des conséquences importantes pour Seeberger. Elle peut nuire durablement à la réputation de notre entreprise. Les violations de la loi peuvent en outre entraîner des sanctions. Cela vaut aussi bien pour chaque collaborateur que pour l'entreprise dans son ensemble. Le non-respect des règles et des directives peut également avoir des conséquences sur le plan du droit du travail. Vous pouvez adresser des remarques et des signalements, si vous le souhaitez de manière anonyme, aux points de contact mentionnés ci-dessous.

Nous vous aidons en cas de questionnements et d'incertitudes – nos points de contact



À qui puis-je m'adresser si je ne sais pas vraiment quel comportement adopter ?
Votre premier interlocuteur est toujours votre supérieur direct. Celui-ci peut à son tour s'adresser à son supérieur, etc.

Et si mon supérieur direct ne fait rien ou si j'ai des réticences à lui parler ?
Adressez-vous alors directement au supérieur suivant dans l'échelle hiérarchique. Vous avez également la possibilité de recourir aux services suivants :

- le service du personnel
- le comité d'entreprise
- le service Communication d'entreprise & Marketing (pour les sujets relatifs aux réseaux sociaux, à la presse, etc.)
- le système de gestion de la conformité (délégué à la conformité)
- le dispositif numérique de lancement d'alerte (voir le code QR ci-contre), accessible aussi bien depuis l'Intranet que depuis notre site web.
- la direction



Puis-je signaler des infractions de manière anonyme ?
Oui, grâce au dispositif numérique de lancement d'alerte, vous avez la possibilité de faire de manière anonyme tous les signalements relatifs à des anomalies. Les signalements sont transmis à la responsable de la conformité, qui les examinent et les traitent selon une procédure clairement définie. Chaque signalement fait l'objet d'une enquête. Une grande importance est accordée à la confidentialité et à la protection de la personne à l'origine du signalement.

Vers le dispositif de lancement d'alerte :

Vous souhaitez en savoir plus sur la conformité, la durabilité, la protection des données ou sur d'autres thèmes dont nous avons parlé ? Vous pourrez vous informer plus en détail dans notre Intranet. Mais vous pouvez également volontiers vous adresser à nos départements spécialisés.

Mentions légales
Seeberger GmbH
Hans-Lorenser-Straße 36
89079 Ulm
Téléphone +49 731 4093-0
Télécopie +49 731 4093-66 5000
info@seeberger.de
RdC feuillet HRB 728251 Amtsgericht (tribunal d'instance) Ulm
Siège de la société : Ulm
Gérants : Ralph Beranek, Clemens Keller
N° de TVA intracommunautaire : DE284328280

www.seeberger-gruppe.de